



## Réflexions sur la Notion d'Engagement Littéraire : un Procès d'opinions\*

Guilioh Merlain VOKENG NGNINTEDEM\*\*

**Résumé** : Dans l'imaginaire collectif des lecteurs et/ou des critiques littéraires, Jean-Paul Sartre est réputé figure emblématique de l'engagement de l'écrivain au sens où il déclare qu'un texte écrit porte toujours les marques de l'époque qui l'a vu naître. Partant du postulat selon lequel on ne doit pas « parler pour ne rien dire », Sartre conclut que l'écrivain doit toujours et pleinement assumer sa responsabilité. Toutefois, la thèse sartrienne a essuyé des critiques. En prenant en considération les positions de Jean Bessière dans *Quel Statut pour la littérature ?* (2001), *Le Roman contemporain ou la problématique du monde* (2010), d'Emmanuel Fraisse et de Bernard Mouralis dans *Questions générales de littérature* (2001), de Jean Rancière dans *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature* (1998), de Justin K. Bisanswa dans *Roman africain contemporain : fictions sur la fiction de la modernité et du réalisme* (2009) et de Patrice Nganang dans *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive* (2007) et *Principe dissident* (2005), nous voulons montrer qu'au-delà de l'engagement politique et social de l'écrivain, la littérature est aussi et surtout un acte autotélique. Ce qui nous permet de conclure avec Roland Barthes qu'« écrire est un verbe intransitif ».

**Mots clés** : Jean-Paul Sartre, Engagement, Littérature, Littérature engagée.

---

\*Date de réception : 2018/06/09

Date d'approbation : 2018/12/20

\*\*Université de Maroua, Cameroun, Email : gvokeng@yahoo.fr

La littérature doit dépasser le bout de la rue, montrer ce qu'une caméra ne voit pas, illuminer les coins obscurs de la vie, de la réalité, insinuer les doutes dans la tête des gens. Elle ne peut pas, elle ne doit pas entrer en compétition avec les autres médias, utiliser leur langage, leur méthode. La littérature a un rapport différent avec le monde.

A. Tabucchi, entretien avec Catherine Argand, Lire, été, 1995.

## I. INTRODUCTION

Pour les 50 ans des *Temps modernes*, Jacques Derrida soulignait la « nécessité impérative de garder le mot "engagement", un beau mot encore tout neuf (gage, gageure et langage, « situation », responsabilité infinie, liberté critique au regard de tous les appareils, etc.) en le tirant peut-être un peu ailleurs : tourné du côté où nous nous trouvons chercher à nous trouver, « nous », aujourd'hui. Garder ou réactiver les formes de cet "engagement" en en changeant le contenu et les stratégies » (Derrida, 1996, p. 40). La fonction sociale et politique de la littérature est, on le sait, trop visible surtout quand les auteurs viennent non seulement des pays à problèmes, mais sont aussi considérés ou se considèrent eux-mêmes, comme porte-parole des sans-voix, comme écho noble d'une conscience collective qui sort peu à peu de la conscience du monde. Dans l'imaginaire collectif des lecteurs et/ou des critiques littéraires, Jean-Paul Sartre est réputé figure vivante de l'engagement de l'écrivain au sens où il déclare qu'un texte écrit porte toujours les germes de l'époque qui l'a vu naître. Partant du principe selon lequel on ne doit pas « parler pour ne rien dire » (Sartre, 1948), Sartre conclut que l'écrivain doit toujours et pleinement assumer sa responsabilité. Toutefois, la thèse sartrienne a essuyé des critiques. Le questionnement directeur de la présente réflexion est le suivant : en quoi et à quelles conditions la notion d'engagement peut-elle permettre de clarifier la représentation de la littérature ? Quelle représentation de la littérature se dégage-t-elle de l'usage de la notion d'engagement ? Doit-on strictement revenir à l'acception sartrienne du terme, ou en définir de nouvelles pistes d'interprétation ou de réflexion ? En prenant en considération les positions de Jean Bessière dans *Quel Statut pour la littérature ?* (2001), *Le Roman contemporain ou la problématique du monde* (2010), d'Emmanuel Fraisse et de Bernard Mouralis dans *Questions générales de littérature* (2001), de Jean Rancière dans *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature* (1998), de Justin K. Bisanswa dans *Roman africain contemporain : fictions sur la fiction de la*

*modernité et du réalisme* (2009) et de Patrice Nganang dans *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive* (2007) et *Principe dissident* (2005), nous voulons montrer qu'au-delà de l'engagement politique et social de l'écrivain, la littérature est aussi et surtout un acte autotélique. Notre propos consistera essentiellement à « penser les (re)configurations de l'engagement littéraire » (Chloé, 2016). Pour atteindre ses objectifs, l'analyse portera d'abord une attention particulière sur l'engagement littéraire au sens de Jean-Paul Sartre avant de montrer par la suite que cette conception sartrienne de l'engagement a été récusée par la critique.

## II. DE LA LITTÉRATURE ENGAGÉE A LA LITTÉRATURE ENGAGEANTE : PROCÈS D'UN CONCEPT DYNAMIQUE

La notion d' « engagement littéraire » permet, au sens d'Emmanuel Boujou, de « rendre compte non pas seulement de l'implication de l'écrivain dans le champ social, politique ou historique, mais aussi et surtout de la spécificité des phénomènes littéraires tels l'écriture, la lecture et la réception » (2005, p. 11). On peut se demander à la suite de Charles Du Bos, de Jean-Paul Sartre et de beaucoup d'autres : « Qu'est-ce que la littérature ? »<sup>1</sup>. Ainsi, depuis la publication de *Qu'est-ce que la littérature ?*, ouvrage par lequel J.-P. Sartre fonde un nouveau modèle théorique permettant de penser « l'articulation entre littérature et politique », et plus largement entre esthétique et valeurs, la notion de « littérature engagée »<sup>2</sup> renvoie à « des enjeux complexes, tant esthétiques qu'idéologiques ». La littérature, en tant qu'objet culturel, peut être éclairée par les pratiques et les discours qu'elle suscite dans une société donnée. Telle était justement la préoccupation de Jean-Paul Sartre quand il définissait la littérature à partir de sa dimension sociale :

« Et puisque les critiques me condamnent au nom de la littérature sans jamais dire ce qu'ils entendent par là, la meilleure réponse à leur faire, c'est d'examiner l'art, décrire sans préjugés. Qu'est-ce qu'écrire ? Pourquoi écrit-on ? Pour qui ? Au fait, il semble que personne ne se le soit jamais demandé » (Sartre, 1948, p. 10).

Ainsi, la littérature se résout à cet immédiat, « mode d'action par dévoilement » réclamé par Sartre, où « la parole est action » (Sartre, 1975, p. 73). Comme le souligne si bien Judith Wulf dans son article consacré à Hugo, l'engagement « se manifeste comme geste et non comme représentation, comme procès et non comme aspect, comme coopération et non comme instruction » (2005, p. 235).

On l'aura compris, la figure de Sartre est intimement liée au concept de « littérature engagée ». D'ailleurs, à en croire T.J. Laurent,

« la notion [celle de « littérature engagée » selon Sartre] désigne les modalités et les formes selon lesquelles l'écrivain, témoin de son

temps, quitte sa « tour d'ivoire » pour entrer dans l'arène qu'est le débat public et participer aux luttes sociales et choisir son camp » (Laurent, 2015, pp. 13-14).

Ainsi, l'engagement littéraire sartrien est axé sur le problème du rapport entre dessein politique et énoncé littéraire. La littérature incarne, de ce fait, un subtil équilibre entre représentation du monde et perfection de la construction littéraire. Elle se met en rapport avec le monde dans la mesure où elle doit, comme le préconisait l'idéal classique, plaire mais surtout instruire. Dans cette perspective, Tzvetan Todorov estime que

« la littérature peut beaucoup. Elle peut nous tendre la main quand nous sommes profondément déprimés, nous conduire vers les autres êtres humains autour de nous, nous faire mieux comprendre le monde et nous aider à vivre. Ce n'est pas qu'elle soit, avant tout, une technique de soins de l'âme ; toutefois, révélation du monde, elle peut aussi, chemin faisant, transformer chacun de nous de l'intérieur. La littérature a un rôle vital à jouer ; mais pour cela il faut la prendre en ce sens large et fort qui a prévalu en Europe jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui est marginalisé aujourd'hui, alors qu'est en train de triompher une conception absurdement réduite. Le lecteur ordinaire, qui continue de chercher dans les œuvres qu'il lit de quoi donner sens à sa vie, a raison contre les professeurs, critiques et écrivains qui lui disent que la littérature ne parle que d'elle-même, ou qu'elle n'enseigne que le désespoir. S'il n'avait pas raison, la lecture serait condamnée à disparaître à brève échéance » (2007, p. 72).

Ainsi, l'engagement littéraire englobe en même temps les développements forts hétéroclites de la sphère du politique et du niveau de responsabilité capitale de l'écrivain. En ce sens,

« [...] si l'engagement désigne, dans une première approximation, le geste par lequel un sujet promet et se risque dans cette promesse, entreprend et met en gage quelque chose de lui-même dans l'entreprise, ce geste, entre caution et pari, semble devoir déterminer des choix d'écriture, contraindre des modes de lecture – qu'il s'agit donc d'interroger » (Bouju, 2005, p. 5).

Dès lors, l'engagement traduit dans le mouvement de la communication littéraire la « mise en scène d'un arbitrage éthique effectué par l'intrigue entre différents types de discours » comme le stipule Emilie Piton-Foucault. Bien plus, le poète camerounais Louis-Marie Pouka reconnaît lui aussi le rôle de l'écrivain en ces termes :

« [...] Nous prenons l'engagement solennel de continuer notre mission, celle de sonner la bataille contre la peur, maladie première de l'espèce humaine. Bataille contre l'arbitraire, bataille contre les injustices de toutes sortes. Bataille contre les esclavagismes de toute

nature. Bataille contre le mensonge. Bataille de la lumière contre les ténèbres » (Cité par René Philombe, 1984, p. 84).

À David Ndachi Tagne, il confie dans *Notre Librairie* n°99 de décembre 1989 : « La littérature est une arme et l'écrivain un sonneur de révolution » (1989).

De même, dans un article consacré à la poétique du discours sur l'art, Dominique Vaugeois montre de manière fort intéressante comment la textualisation d'une parole engagée à dire le vrai et le beau, et à s'assurer *de facto* sa force morale ne trouve fondamentalement son sens que dans l'exposition publique et l'inscription au sein d'une communauté sociale. Dans une telle perspective,

« On voudra mettre l'art au service d'un projet utopiste de fabrication d'une société entièrement nouvelle et d'un homme nouveau. [...] L'art du « peuple », la littérature de propagande exigent le maintien d'une relation forte avec la réalité environnante et, surtout, la soumission aux objectifs politiques du moment, bien au contraire à toute proclamation d'autonomie artistique et à toute recherche solitaire du beau. » (Todorov, 2007, p. 66).

De ce point de vue, l'écrivain doit se permettre « [de] sortir sur la place, [de] prendre ouvertement parti, [de] tenter de peser sur l'événement » (Nganang, 2004). Dans le même ordre d'idées, Mongo Beti, jusqu'à la création de sa revue *Peuples noirs Peuples africains*, s'était habillé du vêtement le plus sartrien en prononçant ces phrases capitales :

« L'écriture n'est plus en Europe que le prétexte de l'inutilité sophistiquée, du scabreux gratuit, quand, chez nous, elle peut ruiner des tyrans, sauver les enfants de massacres, arracher une race à un esclavage millénaire, en un mot servir. Oui, pour nous, l'écriture peut servir à quelque chose, donc doit servir à quelque chose » (Mongo Beti, 1979, p. 91).

Désormais, il s'agira avec l'engagement, comme le déclare opportunément Jean Cléder, de « rouvrir la carrière des possibilités interdites, de redéployer les événements que l'Histoire et le texte n'ont pas choisis d'enfermer mais de transporter » (2005, p. 389). Dans ces conditions, même si Constant s'inscrit en faux contre le didactisme en littérature, il ne la considère pas pour autant comme coupée du monde. Ainsi, il place la pratique littéraire au sein des autres discours publics, comme il l'affirme d'ailleurs en 1809 en des termes clairs et précis : « La littérature tient à tout. Elle ne peut être séparée de la politique, de la religion, de la morale. Elle est l'expression des opinions des hommes sur chacune de ces choses. Comme tout dans la nature, elle est à la fois effet et cause. La peindre comme phénomène isolé, c'est ne pas la peindre » (1995, p. 527). On comprend dans cette logique éminemment sartrienne que la littérature est le pouvoir des mots sur les fléaux du pouvoir. Dans l'avant-propos de *La vie et demie*, l'écrivain congolais Sony Labou Tansi lance ces mots d'esprit qui sont devenus le

point de rassemblement de tous ceux qui veulent priver la littérature du fardeau<sup>3</sup> de l'engagement : « À ceux qui cherchent un auteur engagé, je propose un homme engageant » (1979, p. 9). Une telle affirmation fait résonner en échos les propos cités par Nadine Gordimer d'Albert Camus qui disait qu'il préférerait les hommes qui prennent parti aux littératures engagées : « Ou bien on sert l'homme tout entier, disait-il, ou bien on ne le sert pas du tout. Et si un homme a besoin de pain et de justice, et si ce qui doit être fait pour satisfaire ce besoin, il a besoin aussi de beauté pure, qui est la nourriture de son cœur » (1994, p. 162). S'agissant précisément de Sony Labou Tansi qui essaie de tenir théoriquement à distance sa vie dans la cité et son activité de créateur, Boniface Mongo-Mboussa écrit : « Quant à l'engagement, Sony Labou Tansi l'évacue en substituant à l'écrivain engagé un auteur engageant [...]. Il opère un distinguo fécond parce qu'il montre bien qu'on peut être insensible à l'engagement scripturaire et s'engager en tant que citoyen » (2004, p. 9). De ce fait, l'engagement littéraire ne doit pas être éliminé des modes d'intervention sociale dont le citoyen libre dispose. Le lieu où les convictions politiques doivent être évacuées est l'œuvre de l'auteur alors que leur légitimité ne fait l'ombre d'aucune controverse dans l'action du citoyen. Tout en reconnaissant que « les écrivains du continent africain n'ont jamais renoncé à se placer sur le terrain politique », Xavier Garnier (2009, p. 10) affirme que Sony Labou Tansi se réclame d'une littérature engageante plutôt que d'une littérature engagée. L'écrivain est cet infatigable guerrier ou soldat dont l'arme la plus efficace est sa plume qu'il met au service de la société. Cependant, cette conception belligérante et/ou belliqueuse de la littérature a été remise en cause par de nombreux théoriciens de la littérature.

### III. À REBOURS DE SARTRE : L'ENGAGEMENT LITTÉRAIRE EN QUESTION OU LE RENOUVELLEMENT DU PARADIGME DE L'ENGAGEMENT

De nos jours, la notion d'engagement au sens sartrien est globalement désavouée au sein de la critique. Dans l'ouvrage collectif dirigé par Catherine Brun et Alain Schaffner, *Des écritures engagées aux écritures impliquées. Littérature française (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, et la monographie de Thierry Jacques Laurent, *Le roman français au croisement de l'engagement et du désengagement*, les conceptualisations sartriennes de l'engagement apparaissent clairement comme un repoussoir, en particulier pour les écrivains ayant fait « le deuil de l'utopie révolutionnaire » pour reprendre cette expression de Brun et de Schaffner (quatrième de couverture). C'est dans la même mouvance que Barthes déclare concis et péremptoire : « Chaque écrivain qui naît ouvre en lui le procès de la Littérature » (Barthes, 1993, p. 185). Notre propos ici est, on l'aura deviné, de revisiter l'engagement sartrien mal-aimé et malmené. Dans leur ouvrage intitulé *La*

*littérature française au présent*, Dominique Viart et Bruno Vercier dans le troisième chapitre consacré à « l'engagement en question » affirment que

« dès lors se repose la question de « l'engagement » de la littérature. On se souvient que cette notion a été fortement contestée au cours des années 1960 et 1970. Non que cette période ne fût pas « politique » : les fameux « événements de 1960 et les turbulences qui suivirent sont là pour montrer le contraire. Mais l'on vivait alors sous le régime des « activités séparées ». D'un côté la littérature, dont l'exercice se pensait hors du monde, enclos dans le seul univers symbolique et verbal ; l'autre l'engagement politique, parfois porté aux limites de la violence. Les deux pratiques ne se recoupaient pas : Alain Robbe-Grillet avait décrété l'engagement « notion périmée » et les dernières avant-gardes, convaincues par la linguistique que l'activité littéraire ne pouvait rien changer à l'ordre du monde, avaient renoncé à s'inscrire dans la perspective du texte militant théorisé par Sartre. Non que les écrivains fussent devenus plus indifférents aux vicissitudes sociales et politiques, mais l'intervention publique s'exerçait hors littérature [...] » (2008, pp. 252-253).

Il s'agit en fait de passer d'un engagement du dire à un engagement de la forme selon le programme de Barthes. Dans cette perspective, il affirme que « la Forme est la première et dernière instance de la responsabilité littéraire » (Barthes, 1993, p. 183). Dans ce cas, forme et sens sont séparables et les vertus de la littérature ne nous obligent plus à penser que « la vraie vie, c'est la littérature » ou que « tout au monde existe pour aboutir à un livre ». On pourrait donc parler à ce propos d'un assassinat prémédité de la littérature. C'est surtout dans ce sens qu'il faut dire avec Tzvetan Todorov qu'

« On assassine la littérature » (pour reprendre le titre d'un pamphlet récent) non pas en étudiant aussi à l'école des textes « non littéraires », mais en faisant des œuvres les simples illustrations d'une vision formaliste, ou nihiliste, ou solipsiste de la littérature » (2007, p. 88).

À titre d'illustration, Gustave Flaubert et Georges Sand reconnaissent chacun à son tour que la littérature aspire avant toute chose à une sorte de forme de vérité. Carmela Lettieri affirme à ce sujet que « ces auteurs témoignent donc d'une forme d'engagement désenchanté et sont l'expression d'une littérature, qu'on pourrait certes qualifier de civique, mais qui demeure bien consciente de ses limites ». Sur cet aspect, Flaubert (cité par Todorov, 2007, p. 84) ne peut constater que son impuissance à aller loin : « Je ne peux pas changer mes yeux ! » « Vous avez beau me prêcher, je ne peux pas avoir un autre tempérament que le mien », ajoute-t-il.

Dans ces conditions, il est clair que « l'écrivain n'est pas un soldat ». Ainsi, Patrice Nganang (2004) estime que

« L'écriture est inoffensive, et même l'engagé en chef, Jean-Paul Sartre, vieillit suffisamment tôt pour lui aussi nous le dire dans *Les Mots* avant de mourir : "longtemps j'ai pris ma plume pour une épée, à présent je connais notre impuissance. N'importe : je fais, je ferai des livres ; il en faut ; cela sert tout de même. La culture ne sauve rien ni personne, elle ne justifie pas. »

Dans son ouvrage intitulé *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive*, Patrice Nganang croit qu'il est désormais temps voire urgent de libérer la littérature africaine de la domination de la dialectique sartrienne ainsi que de la perspective absolument discursive et textuelle développée par Valentin Yves Mudimbe qui a réduit la pensée africaine à une relecture de la bibliothèque coloniale. En parcourant les philosophes allemands comme Adorno et Hegel, Nganang affine le concept de « principe dissident » qu'il avait déjà bien élaboré dans un autre essai<sup>4</sup> qui « fait l'œuvre d'art commercer avec l'absolu, avec la vérité, avec l'idée, et ainsi plonger dans le tumulte de l'histoire, mais en même temps nier celle-ci pour s'élever dans l'envol d'un oiseau libéré » (Nganang, 2007, p. 68). En ce sens, il est d'une absolue nécessité de distinguer la « littérature engagée » sartrienne, historiquement située, d'une conception transhistorique de l'engagement comme « littérature de combat et de controverse » (Benoît Denis, 2000, p. 11). Dans cette perspective, il faut signaler que la façon dont l'écriture se désigner alors comme son propre adversaire relègue au second plan le combat omniprésent entre littérature d'idées et l'art pour l'art. Cette opposition perd toute sa signification et même sa pertinence quand on rejette conjointement la possibilité d'un acte gratuit et le caractère transparent du langage qui entraîne la littérature engagée à une quête de renouvellement de ses tactiques formelles. On pourrait parler d'« une parodie/critique du roman à thèse » (Suleiman, 1983, p. 274). De ce point de vue, Patrice Nganang stipule qu'« un roman n'est pas un manuel de prévention de drames, certes, mais si au moins notre écriture pouvait être *préemptive*, peut-être aurions-nous, aujourd'hui déjà, rendu difficiles sinon impossibles les catastrophes de demain » (Nganang, 2004). Dès lors, on comprend pourquoi Benoît Denis, en clôture de *Littérature et engagement* évoque la question actuelle qui est justement celle d'un « manque à l'engagement » de l'écriture. À titre d'illustration, lorsque Patrick Modiano écrit *Dora Bruder*, il stipule : « En écrivant ce livre, je lance des appels, comme des signaux de phare dont je doute malheureusement qu'ils puissent éclairer la nuit. Mais j'espère toujours » (Modiano, 1997, p. 43).



Par ailleurs, en 2006, Jean Bessière pour aborder la question de l'engagement littéraire écrit un ouvrage intitulé *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littel*. Comme il l'affirme dans son introduction, les écrivains qui ont commencé à écrire ou à s'imposer dans les vingt-cinq dernières années sont frappés, à cause de leur fixation sur la littérature des « années 1960, 1970 », par un double malaise : une « cécité face à la réalité » et une « addiction à redire le passé de manière vaine » (Bessière, 2006, p. 5). L'ouvrage est organisé en quatre grandes parties dans lesquelles Bessière analyse successivement « les écrivains, les critiques et les paradoxes de la littérature contemporaine » (pp. 9-31) ; « L'obsession du moderne et le refus de l'actualité » (pp.33-44) ; « La littérature contemporaine et les questions du temps, du réel et du sujet » (pp. 45-61) ; « La littérature de la société sans référent : les hommes ultimes, le malaise de la modernité, le dépassement de la littérature puissance » (pp. 63-81). En fin de compte, une conclusion consacrée au cas des *Bienveillantes* de Jonathan Littel et intitulée « Fin de la littérature puissance, fin de la vieille critique- jusqu'à Jonathan Littel » (pp. 83-90) clôt l'ouvrage. Partant justement du cas Littel, Bessière conçoit un genre romanesque qui fait de celui-ci, moins une reconstruction du passé, qu'une interrogation sur la fonction de la littérature :

« Il dispose explicitement la littérature comme ce qui interroge les grammaires du politique, non pas de manière historique, archéologique, mais de manière contemporaine. Que la question du politique soit aujourd'hui celle du commun et de la communauté ne commande ni leur négation ni leur affirmation extrême. » (Bessière, 2006, p. 89).

Dans ces conditions, Dominique Viart et Bruno Vercier considérant que cette position pourrait être emblématique d'un procès insistant, déclareront concis et péremptoire : « Il n'y a plus de « grand écrivain », la littérature française est menacée de disparition » (2008, p. 342). Partant justement du postulat selon lequel on pourrait assister à la « fin du grand écrivain » (*Ibid.*), l'auteur de *La mort du grand écrivain* considère que « pour nous, aujourd'hui, en France, la littérature est une histoire close [et que] la démocratie réalisée n'a plus besoin de littérature » (cité par Viart et Vercier, 2008, p. 242).

En effet, depuis la publication en 2001 de *Quel statut pour la littérature ?* jusqu'à 2010, année de parution de l'ouvrage intitulé *Le roman contemporain ou la problématique de la littérature* en passant bien entendu par *Principes de la théorie littéraire* en 2006, Jean Bessière déplace vers la littérature l'interrogation philosophique formulée par la problématique de Michel Meyer (2008). Dans *Quel statut pour la littérature ?*, Bessière analyse quatre genres littéraires qu'il rassemble dans l'appellation

littérature « hors du statut d'exception » (Bessière, 2001, p. 86) par opposition justement à ce qu'il considère comme étant la littérature du statut d'exception. Il s'agit notamment du roman policier, du fantastique, de la science-fiction et de la poésie hétéronymique. Prenant pour point de départ ces genres (para)littéraires, Jean Bessière réussit à montrer que s'agissant de l'engagement littéraire, quelque chose a précisément changé parce que « personne aujourd'hui ne peut se tenir de l'équivalent de Gide, de Malraux ou de Sartre » (Bessière, 2006, p. 9) et que « chacun reconnaît la littérature pour certaine » comme le montre d'ailleurs « la continuité de la référence à l'intransitivité de l'œuvre » (*Ibid.*). La notion d'engagement qui considère la littérature comme action a subi, pour ainsi dire, une désémantisation pour ensuite être resémantisée dans la perspective de la réflexivité et de l'autoreprésentation de l'acte d'écrire. On peut donc aisément comprendre pourquoi le prix Nobel de littérature 2016 a été attribué au célèbre musicien américain Bob Dylan. Même si les spécialistes de la littérature ont pris des positions très dures voire dénigrantes à l'occasion de ce prix, il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'agit là d'une preuve enivrante, que la littérature a franchi beaucoup de barrières et se trouve désormais par tout et en tout. Ce qui nous oblige donc à repenser, comme nous venons de le faire, la notion d'engagement littéraire.

#### IV. CONCLUSION

Au total, il était question dans la présente réflexion de revenir sur la notion d'engagement littéraire depuis Sartre jusqu'à nos jours. Ainsi, nous avons pu démontrer que Jean-Paul Sartre est effectivement la figure emblématique de l'engagement en littérature. Avec lui, la représentation littéraire se pense en termes de vérité référentielle et la littérature se voit investie des fonctions politique, sociale et idéologique. Désigner, dévoiler, dénoncer, décrire, tels sont les actes d'engagement d'un écrivain selon la conception sartrienne. Avec lui, on pourrait parler à juste titre d'un humanisme littéraire. Toutefois, en nous appuyant sur Patrice Nganang, Jean Bessière et dans une certaine mesure Michel Meyer, nous avons revisité la notion d'engagement sartrien aujourd'hui. Dans ces conditions, nous avons vu que l'engagement devient une « condition déchirée » selon l'expression de Roland Barthes (1993, p. 183) dans ce sens qu'

« en lui interdisant de faire d'un thème ou une technique le vecteur transparent d'une prise de position ponctuelle sans engager l'acte même d'écrire et l'idée même de littérature, l'engagement moderne expose alors l'écrivain à la tentation du silence et du retrait, conçu non comme le célibat glorieux de l'artiste, mais plutôt comme une sorte de procédure d'engagement de la littérature par sa mise en procès [...] et de son éventuelle condamnation au silence. » (Gefen, 2005, p. 77).

Nous avons donc « resémantisé » la dimension politique sartrienne de l'engagement dans la littérature. À partir de là, on est donc en droit de conclure avec Roland Barthes qu'« écrire est un verbe intransitif » (1973, p. 71). Marquant nettement la différence à la fois avec la critique sartrienne qui conteste les jeux formels avec le langage au nom de renouveau, et des lectures de Blanchot qui adhère à une conception presque mystique de la littérature, Jacques Rancière présente une interprétation nouvelle de cette évolution. La contradiction qui pénètre la littérature côtoie, en fait, le pari d'un dit démocratique. Dans cette optique, la littérature est cette contradiction, cette « parole muette » selon la pensée ranciérienne.

#### NOTES

- [1] Charles Du Bos, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Plon, 1938 ; Nouv. Ed., Lausanne, *L'âge d'homme*, 1989. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* [Les temps modernes, 1947] in *situations II*, Paris, Gallimard, 1948 ; Nouv. Ed., 1992, coll. « Folio Essais », pp.90-91.
- [2] « Littérature d'engagement », « littérature engagée ». Deux notions proches et pourtant différentes par leur référent. Tout en considérant que « toute œuvre littéraire est à quelque degré engagée, au sens où elle propose une certaine vision du monde et qu'elle donne forme et sens au réel », Benoît Denis introduit une subtile distinction conceptuelle. La littérature engagée correspond à la période qui s'étend de l'Affaire Dreyfus à Sartre. « C'est en effet durant cette période que cette problématique s'est développée et formulée précisément, qu'elle a pris cette appellation et qu'elle est devenue l'un des axes majeurs du débat littéraire. » Par contre, « puisqu'il a toujours existé une littérature de combat et de controverse, et que certains de ses représentants ont parfois servi de modèles ou de caution aux écrivains engagés de ce siècle », c'est à la notion de « littérature d'engagement » qu'il recourt pour « désigner ce vaste ensemble transhistorique de la littérature à portée politique ». (Cf. Benoît Denis, *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*, Paris, Seuil, 2000, p. 10-12). La notion de l'engagement littéraire est plus souple que celle de littérature engagée. Mais incontestablement, « littérature engagée » ou « littérature d'engagement » différencient « la littérature de l'engagement ». « Elles distinguent le travail sur les mots du travail sur les idées,
- [3] Lire à ce sujet Odile Cazenave et Patricia Célérier, *Contemporary Francophone African writers and the burden of commitment*, Charlottesville/London, University of Virginia Press, 2011.
- [4] Patrice Nganang, *Le principe dissident*, Yaoundé, Interligne, 2005.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] BARTHES Roland, *Le Degré Zéro de l'écriture*, in *Œuvres complètes*, t. I. Seuil, Paris, 1993.
- [2] BARTHES Roland, *Le Plaisir du texte*, Seuil, Paris, 1973.
- [3] BESSIÈRE Jean, « La littérature est-elle critique ? », in *Tracés*, 2008, n° 8, pp. 71-99.
- [4] BESSIÈRE Jean, *Le Roman contemporain ou la Problématicité du monde*, PUF, Paris, 2010, coll. « L'interrogation philosophique ».
- [5] BESSIÈRE Jean, *Quel statut pour la littérature ?*, PUF, Paris, 2001, coll. « L'interrogation philosophique ».
- [6] BESSIÈRE Jean, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell*, Loverval (Belgique), Editions Labor/Espaces de Libertés, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2006.
- [7] BISANSWA K. Justin, *Roman africain contemporain : fictions sur la fiction de la modernité et du réalisme*, Honoré Champion, Paris, 2009.
- [8] BOUJU Emmanuel, *L'engagement littéraire*, Presses Universitaires de Rennes, Paris, 2005.
- [9] BRUNEL Pierre, *Glissements du roman français au XX<sup>e</sup> siècle*, Klincksieck, Paris, 2001.
- [10] BRUN Catherine & SCHAFFNER Alain (dir.), *Des écritures engagées aux écritures impliquées. Littérature française (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon,
- [11] CAZENAVE Odile, *Contemporary Francophone African writers and the burden of commitment*, University of Virginia Press, Charlottesville/London, 2011.
- [12] CHAUVIN Cédric, « Jean Bessière, *Quel statut pour la littérature ?* (2001) et *Le Roman contemporain ou la Problématicité du monde* (2010) », *ReS Futurae* [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 02 octobre 2012, consulté le 20 novembre 2016. URL : <http://resf.revues.org/184>

- [13] CHLOÉ Chaudet, « Penser les (re)configurations de l'engagement littéraire », in *Acta fabula*, Janvier 2016, vol. 17, n° 1, Essais critiques, URL:<http://www.fabula.org/acta/document9611.php>, page consultée le 19 juillet 2016.
- [14] CLÉDIER Jean, « Politique d'un auteur, ou comment « montrer le rester ». À propos de l'adaptation du *Journal* de Grace Elliot par Éric Rohmer », in Emmanuel Boujou (dir.), *L'engagement littéraire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, pp. 387-398.
- [15] CONSTANT Benjamin, « Esquisse d'un essai sur la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Œuvres complètes*, t.III, vol. 1, Tübingen, M. Niemeyer, 1995.
- [16] DENIS Benoît, *Littérature et engagement (de Pascal à Sartre)*, Seuil, Paris, 2000.
- [17] DERRIDA Jacques, « "Il courait mort" : Salut, salut. Notes pour un courrier aux *Temps modernes* », in *Les Temps modernes. 50 ans*, mars-avril-mai 1996, n°587, pp. 7-54.
- [18] DU BOS Charles, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Plon, Paris, 1938.
- [19] GARNIER Xavier, « Corps et politique dans les littératures africaines », in Jean Bessière (Dir.), *Littératures Francophones et politiques*, karthala, Paris, 2009.
- [20] GEFEN Alexandre, « Responsabilités de la forme. Voies et détours de l'engagement littéraire contemporain », in *L'engagement littéraire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, pp. 75-84.
- [21] GORDIMER Nadine, *L'écriture et l'existence*, trad. de l'anglais par Wauthier et Fabienne Teisseire, Plon, Paris, 1994.
- [22] LAURENT Thierry Jacques, *Le(XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, L'Harmattan, Paris, coll. « Espaces littéraires », 2015.
- [23] MEYER Michel, *De la problématique : philosophie, science et langage* (1986), PUF, Paris, coll. « Quadrige Grands textes », 2008.
- [24] MODIANO Patrick, *Dora Bruder*, Gallimard, Paris, 1997.
- [25] MONGO Beti, « Choses vues au festival des arts africains de Berlin-Ouest », in *Peuples noirs-Peuples africains*, sept-oct.1979, n° 11, p. 91.
- [26] MONGO-MBOUSSA Boniface, « L'inutile utilité de la littérature », in *Africultures, l'engagement de l'écrivain africain*, n°59, 2004. Disponible sur <http://www.africultures.com>
- [27] MOURALIS Bernard, « Compte rendu de Jean Bessière, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell* », in *CONTEXTES* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 16 août 2007, consulté le 19 juillet 2016. URL : <http://contextes.revues.org/341>
- [28] NDACHI TAGNE David, « Les précurseurs : Isaac Moumé-Etia et Louis-Marie Pouka », in *Notre librairie*, octobre-décembre 1989, N° 99.
- [29] NGANANG Patrice, *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive*, Éditions Homnisphères, Paris, coll. Latitudes Noires, 2007.
- [30] NGANANG Patrice, *Le Principe dissident*, Interligne, Yaoundé, 2005.
- [31] NGANANG Patrice, « Pour une écriture préemptive », in *Africultures, l'engagement de l'écrivain africain*, n°59, 2004. Disponible sur <http://www.africultures.com>
- [32] PHILOMBE René, *Le livre camerounais et ses auteurs*, semences africaines, 1984.
- [33] RANCIÈRE Jacques, *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Hachette, Paris, 1998.
- [34] ROBBE-GRILLET Alain, *Pour un nouveau roman*, Minuit, Paris, 1963.
- [35] SARTRE Jean-Paul, *Les Mots*, Gallimard, Paris, 1964.
- [36] SARTRE Jean-Paul, « Présentation », in *Les Temps Modernes*, octobre 1945, n°1, repris dans J.-P. Sartre, *Situations II* [1948], Gallimard, Paris, 1964 [« Présentation des *Temps modernes* », pp. 9-30], pp. 13-14.
- [37] SARTRE Jean-Paul, *Situations II. Qu'est-ce que la littérature*, Gallimard, Paris, 1975.
- [38] SULEIMAN Susan Rubin, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Presses universitaires de France, Paris, coll. « Écriture », 1983.
- [39] TODOROV Tzvetan, *La littérature en péril*, Flammarion, Paris, 2007.
- [40] VIART Dominique, « Écrire au présent : l'esthétique contemporaine », dans Michèle Touret & Francine Dugast-Portes (dir.), *Le Temps des lettres. Quelles périodisations pour la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2001.
- [41] VIART Dominique, « Fictions critiques : la littérature contemporaine et la question du politique », dans Jean Kaempfer, Sonya Florey & Jérôme Meizoz (dir.), *Formes de l'engagement littéraire (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Éditions Antipodes, Lausanne, 2006, pp. 185-204.
- [42] VIART Dominique, « Fictions en procès », dans Bruno Blanckemann, Aline Mura-Brunel & Marc Dambre (dir.), *Le Roman français au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, pp. 289-304.

- [43] VIART Dominique & VERCIER Bruno, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Bordas, Paris, 2008, deuxième édition augmentée avec la collaboration de Franck Evraud.
- [44] WULF Judith, « L'esthétique romanesque des travailleurs de la mer de Victor Hugo : s'engager « chemin faisant » », in Boujou Emmanuel (Dir.), *L'engagement littéraire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, pp. 231-241.